



PROCÈS-VERBAL de la séance du budget pour l'année financière 2020 du conseil municipal, tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19h30, à la salle Joseph-Pelletier de l'édifice municipal, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : MM. André Chouinard, maire
Jean-Marc Michaud, conseiller 2
Sébastien Santerre, conseiller 4
Daniel Caron, conseiller 6

Sont absents : MM. Conseiller 1 - vacant
Conseiller 3 - vacant
Frédéric Lagacé, conseiller 5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence d'André Chouinard, maire.

Michel Barrière, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19h30 par André Chouinard, maire.

RÉSOLUTION N° 2019-12-251

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Lecture du projet de budget 2020.

REVENUS		
Taxes	1 046 219 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	243 443 \$	
Revenus de sources locales	623 864 \$	
Transferts	520 166 \$	
TOTAL DES REVENUS	2 433 692 \$	2 433 692 \$

DÉPENSES		
Administration générale	388 297 \$	
- Conseil municipal	51 045 \$	
- Gestion financière et administrative	226 529 \$	
- Élections	4 963 \$	
- Évaluation	28 200 \$	
- Administration – autres	77 560 \$	
Sécurité publique	163 680 \$	
- Sûreté du Québec	59 001 \$	
- Sécurité incendie	100 775 \$	
- Sécurité civile	904 \$	
- Brigadière	3 000 \$	

Transport	938 877 \$	
- Voirie	332 968 \$	
- Enlèvement de la neige	595 426 \$	
- Éclairage des rues	6 202 \$	
- Signalisation	1 075 \$	
- Transport adapté	3 206 \$	
Hygiène du milieu	247 085 \$	
- Approvisionnement eau potable	21 748 \$	
- Réseau de distribution eau potable	25 415 \$	
- Traitement des eaux usées	64 730 \$	
- Réseau d'égouts	10 386 \$	
- Déchets domestiques	64 235 \$	
- Matières recyclables	44 723 \$	
- Cours d'eau	1 094 \$	
- Eaux usées – résidences isolées	14 754 \$	
Santé et bien-être	40 515 \$	
- Logement social	20 535 \$	
- Clinique médicale	19 980 \$	
- Politique familiale	0 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	47 941 \$	
- Urbanisme	15 709 \$	
- Développement économique	14 329 \$	
- Embellissement	17 903 \$	
Loisirs et culture	227 098 \$	
- Patinoire	20 537 \$	
- Terrain de jeux	24 901 \$	
- Camping et chalets	115 881 \$	
- Piscine	23 970 \$	
- Loisirs – autres	29 621 \$	
- Bibliothèque	11 079 \$	
- Activités culturelles	1 109 \$	
Frais de financement	12 436 \$	
Remboursement en capital	183 600 \$	
Activités d'investissement	184 190 \$	
TOTAL DES DÉPENSES	2 433 719 \$	2 433 719 \$
SURPLUS (DÉFICIT)		(27 \$)

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

PROJETS	FINANC.	2020	2021	2022
ADMINISTRATION				
Réfection Édifice Fraser				
Toiture Édifice Fraser (45 000)	10	7 140 \$		
Solde Réserve Fraser	2	37 860 \$		
Toiture édifice municipal	10	25 000 \$		
Remplacement photocopieur bureau (2012)	10		7 500 \$	
Refonte du site internet et mise aux normes	10	4 000 \$		
SECURITÉ PUBLIQUE				
Agrandissement Caserne pour pour VTT	10		115 000 \$	
APRIA (appareil respiratoire)	10	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
TRAVAUX PUBLICS (équipements)				
Caméra surveillance	10		5 000 \$	
Compresseur	10	14 000 \$		
Camion déneigement (remplacer camion 2008)	3			250 000 \$
Acquisition Camion 2016 (115 750 \$)	4	115 750 \$		
Niveleuse occasion (remplacer niveleuse 1994)	3			200 000 \$
TRAVAUX PUBLICS (infrastructures)				
Études/conseil ingénierie	10	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Réparation des bornes fontaines (45) - 9/an sur 5 ans)	10	6 300 \$	6 300 \$	6 300 \$
Mise aux normes eau potable (1,589 M \$)				
Règlement d'emprunt 343	3	317 759 \$		
Balance FIMEAU (80%)	12	1 271 037 \$		
Programme d'infrastructure (TECQ 2019-2023)				
- Seuil minimum de travaux à réaliser par la municipalité	0	33 992 \$	33 992 \$	33 992 \$
Alésage et injection égout St-Paul	8	15 000 \$		
Conduite d'eau et pavage Vieux Chemin	8	180 000 \$		
- Travaux admissibles à déterminer	8		à déterminer	à déterminer
Bassin (accès)	10	10 000 \$		
Bassin vidanges	4	34 210 \$		
Trottoir rue Saint-Joseph	10	10 000 \$		
Rechargement des rangs (C. des Chalets & Rang 1 et 2)				
- Subvention PPACE (député)	1	60 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
- Redevances Carrières et sablières	7	80 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
- Immobilisation	10	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Étude dépôt à neige				
- Plan et devis & demande d'autorisation MELCC	10	25 000 \$		
- Construction en régie	10		55 000 \$	
Étude PPASEP (eau potable)				
- Subvention PPASEP	9	8 250 \$		
- Non subventionné	10	2 750 \$		
Loisirs et développement				
Tennis - réfection de la surface de jeux	10		25 000 \$	
Electricité et éclairage des terrains de jeux - évaluation				
Confection plan et devis	10	5 000 \$		
Surplus affecté loisirs	2	44 065 \$		
Travaux - subvention soutien installation sportive	9	44 000 \$		
Patinoire				
Conception du projet	10	5 000 \$		
Remplacement du quai et aménagement de la plage	11			
Aménagement parc municipal - Fresque	11			
Aménagement halte routière -Jardins céleste	11		15 000 \$	
Total		2 426 113 \$	357 792 \$	585 292 \$

Source de financement	2019	Total engagé projet		
	Solde	2020	2021	2022
0- Dépenses d'exploitation		33 992 \$	33 992 \$	33 992 \$
1- Subvention PPACE	65 000 \$	60 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
2- Exédent affecté (Loisirs, Fraser, 4 rues)	81 925 \$	81 925 \$	- \$	- \$
3- Emprunts long terme	- \$	317 759 \$	- \$	450 000 \$
4- Réserves et Fonds de roulement	189 211 \$	149 960 \$	- \$	- \$
5- Subvention infrastructure sportive	- \$	- \$	- \$	- \$
6- Surplus non affecté (31/12/2018)	206 080 \$	- \$	- \$	- \$
7- Revenus reporté (fonds carrières et sablières)	123 061 \$	80 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
8- Subvention sur l'essence (TECQ 2019-23)	872 530 \$	195 000 \$	à déterminer	à déterminer
9- Subventions/commandites autres partenaires	52 250 \$	52 250 \$	- \$	- \$
10- Immobilisation 2020-2022		184 190 \$	283 800 \$	76 300 \$
11- Fonds de développement du territoire	15 500 \$	- \$	15 000 \$	- \$
12- FIMEAU		1 271 037 \$	- \$	- \$
Total		2 426 113 \$	357 792 \$	585 292 \$

RÉSOLUTION N° 2019-12-252

ADOPTION DU BUDGET 2020

Sur la proposition de Sébastien Santerre, il est résolu d'adopter le budget de l'année financière 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2020-2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 19h50.

En signant le procès-verbal, André Chouinard, maire, est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier